



Plan d'action Lutte contre les discriminations à l'emploi Paris 19e

Lettre d'information n°8/ Novembre 2010

Depuis la rentrée, le Plan d'action propose un accompagnement à destination des publics en difficulté d'insertion professionnelle pour les préparer à argumenter aux questions discriminatoires lors des recrutements.

Financé par la DIRECCTE (ex-DDTEFP), ce projet expérimental naît de la volonté de développer davantage des actions directement face aux personnes qui rencontrent des discriminations à l'emploi. Le module d'accompagnement vise à mettre en lien le cadre légal des discriminations avec les procédures de recrutement. Il s'agit d'aider les participant-e-s à identifier les questions qui sont discriminatoires et à construire un argumentaire sans compromettre leurs chances d'embauche. L'intervention d'une demi-journée peut se dérouler à l'APSV comme dans l'une des structures partenaires du Plan d'action du 19^{ème} qui ont constitué un groupe d'une dizaine de personnes.

Module d'accompagnement
« Comment argumenter face aux questions discriminatoires lors des entretiens d'embauche »

Pour en savoir plus, contacter bsalvioni@apsv.fr
La présentation du projet en pièce jointe

Afin de faciliter l'accès aux stages « découverte » de 3^{ème} pour tous les jeunes du 19e, le Plan d'action lance une action « parrainage » de tous les collèges de l'arrondissement.

La Mairie du 19^e arrondissement de Paris en partenariat avec le Rectorat de Paris et l'Association de prévention du site de la Villette proposent aux employeurs publics et privés de l'arrondissement de parrainer un collège et d'accepter ainsi de recevoir pendant une semaine des élèves de 3^{ème} lors de leur stage découverte.

Ce projet novateur, pour la première fois expérimenté sur le territoire du 19e et de Paris, vise à faciliter l'accès aux stages de 3^{ème}, en créant des liens entre le monde des études et celui de l'insertion dans la vie active. Le stage de découverte est une occasion privilégiée pour découvrir le monde du travail, observer les professionnels en activité, et s'orienter professionnellement.

Une charte d'engagement sera signée à la Mairie du 19^e en Janvier 2010 par les employeurs qui souhaitent s'engager et parrainer un des collèges de l'arrondissement.

L'APSV assurera l'accompagnement de la mise en œuvre du parrainage des établissements scolaires et des entreprises signataires en qualifiant les professionnels à la prévention et lutte contre les discriminations.

Pour en savoir plus, contacter bsalvioni@apsv.fr

Accès aux stages
Lancement de l'action parrainage des collèges du 19ème

Qualification des acteurs
Session de sensibilisation

Une nouvelle session de sensibilisation est prévue pour assurer la qualification des acteurs du 19^e arrondissement à la prévention et lutte contre les discriminations, le jeudi 16 décembre à l'APSV. Il est possible de s'inscrire aux deux modules : le matin sur la connaissance de la loi du 16 novembre 2001, et l'après-midi pour un approfondissement des notions à travers une participation plus active des stagiaires. Un bulletin d'inscription se trouve en pièce jointe.

Pour en savoir plus ou s'inscrire, contacter bsalvioni@apsv.fr

Agenda

Le 26 novembre 9h30-17h: Séminaire de travail national organisé par l'ACSE sur la capitalisation et l'évaluation des Plans territoriaux de lutte contre les discriminations. (Maison de la RATP 189 rue de Bercy, 75012)

Le 6 décembre 14-17h30 : organisé par le groupe de recherche du CERI sur les politiques anti-discriminatoires, ce Colloque questionne les progrès en matière de droit de la non discrimination depuis 2000 « Les directives anti-discriminatoires de 2000 : quel bilan pour la France ? » (CERI 56 rue Jacob 75006)

Le 15 décembre 9h-17h : Colloque organisé par l'UNSA « Agir ensemble contre les discriminations ». Des historiens, juristes, syndicalistes et chercheurs sont invités à échanger sur l'égalité dans l'histoire, à l'école et à l'emploi. (Musée de la Poste, 34 bd de Vaugirard, 75015)

En bref

Les 1^{er} Mercredi de la Halde sont lancés depuis le 22 septembre par la nouvelle présidente de la Halde Jeannette Bougrab. Ils seront des moments privilégiés pour l'échange entre experts concernant les thématiques liées à la lutte contre les discriminations et l'égalité. Pour ce 1^{er} rendez-vous c'est le critère discriminatoire du genre qui a été choisi. Les discriminations qui frappent les femmes dans l'emploi les suivent au moment de la retraite. Les derniers chiffres officiels rapportent qu'en 2004 les femmes retraitées de 60 ans et plus perçoivent un montant équivalent à 62% de celui des hommes. Pour plus de détail : <http://www.halde.fr/IMG/pdf/5485.pdf>

Le 9 novembre le Conseil des Prud'hommes de Bobigny a condamné une entreprise à verser 15 937 € et 1000 € de dommages-intérêts à une salariée qui a été victime d'harcèlement moral discriminatoire en raison de son sexe par son supérieur hiérarchique. La salariée a essayé par lettre de signaler sa situation à la direction qui pour réponse l'a licencié.

Depuis janvier 2010, la Halde a reçu 9198 réclamations dont presque 5% liées au sexe. Pour en savoir plus : <http://www.halde.fr/Discrimination-liee-au-sexe-Une.html>

